

Motion du 22 novembre 2016 de Mmes et MM. Lionel Ricou, Patricia Richard, Anne Carron, Daniel Sormanni et Pierre Scherb: «Pour une évaluation des prestations délivrées par la Ville de Genève».

(renvoyée à la commission des finances par le Conseil municipal
lors de la séance du 27 septembre 2017)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la nécessité de s'assurer que l'administration de la Ville de Genève soit la plus efficace et efficiente possible;
- la nécessité de maîtriser les charges de fonctionnement de l'administration en vue de diminuer la dette et de garantir la capacité future d'investissement de la collectivité,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire mener dès que possible, par un ou des spécialistes reconnus du secteur public, par exemple l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), une analyse indépendante d'évaluation de l'ensemble des prestations publiques. Cette analyse inclura un *benchmarking* des prestations publiques de la Ville de Genève avec le même type de prestations publiques d'autres collectivités publiques en Suisse.